



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
 X^e CANTON DE MONTPELLIER

PREFECTURE DE L'HERAULT
 ARRIVEE LE:
 17 MAI 2005
 BUREAU DU COURRIER

Nombre de conseillers
 En exercice : 29
 Présents : 24
 Votants : 28
 Date de la convocation : 3 mai 2005

N° 42

L'an deux mille cinq et le neuf du mois de mai, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. ELLUL, Mme ROMERO, M.M. CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mmes GARCIA, DE HULLESSEN, M.M. SAUVAN, CHARRIERE, BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, Mme RAMON BOTONNET, M. ALBARIT, Mmes FONS VINCENT, BOUQUET, M. MORENO, Mmes POUZOULET, HARO, M.M. FEVRIER, BOUSQUEL.

PROCURATIONS : M. ROUANET en faveur de M. ELLUL
 Mme CARRETIER en faveur de Mme ROMERO
 Mme PETIT en faveur de M. MORENO
 Mme PETARD en faveur de M. FEVRIER

ABSENTE : Mme HARO

CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HOTEL de VILLE- SIGNATURE DU MARCHÉ

Rapporteur : Monsieur COMBE

La commission d'appel d'offres vient d'attribuer, après appel d'offres, le marché de construction d'un nouvel hôtel de ville à la société Eiffage, pour un montant de 4 147 941 € HT.

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal de :

- Prendre acte de la décision de la commission d'appel d'offres
- D'autoriser Mme le Maire à signer le marché ainsi que toutes les pièces s'y rapportant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE à la majorité (quatre contre).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en préfecture
 le 17 MAI 2005
 et publication
 le 17 MAI 2005